



femmes en 1914/1918 guerre

partageons
nos passions
dans le
Territoire



Territoire de Belfort
Le Département

Femmes en guerre dans le Territoire de Belfort

Quand on parle de la Première Guerre mondiale, on pense spontanément aux combats, aux tranchées, aux soldats... en oubliant bien souvent que derrière chaque appelé, une mère, une épouse, des enfants, ou encore des sœurs, ont vécu, toutes et tous, quatre années dans l'angoisse et l'attente.

Tout au long de ces années de la Grande Guerre, les femmes de soldats ont ainsi assuré les fonctions de chef de famille, en subvenant seules aux besoins du foyer, dans une économie devenue économie de guerre, avec son lot de pénuries et de privations...

Dans les campagnes, elles ont pris la tête des exploitations agricoles. En ville, les emplois laissés vacants par les hommes mobilisés mais aussi le développement des industries de guerre, ont permis aux femmes d'accéder à de nouveaux secteurs économiques. Par milliers, elles sont entrées dans les usines d'armement. Dans notre région, elles sont apparues pour la première fois dans les effectifs de Peugeot, à la fabrication d'obus à la SACM (ancêtre d'Alstom), de casques et de gourdes chez Japy, etc. Dans les services de santé, elles ont soigné et accueilli en masse les blessés. À Belfort et dans les environs, les épouses de manufacturiers (M^{mes} Viillard, Engel, Zeller) ont mis leur résidence au service des unités de santé des armées.

Ainsi, les femmes ont contribué activement à l'effort de guerre national.

Cet engagement fut valorisé durant le conflit par les pouvoirs publics. La propagande utilisait l'image de la « Femme héroïque » dans les affiches, les gazettes, les revues, les films, afin d'inciter les

Français à contribuer financièrement à l'effort de guerre, pour venir à bout de l'ennemi. Hélas, l'implication des femmes n'a modifié en rien les inégalités existantes. À la fin de ce premier conflit mondial, elles restent moins bien rémunérées que les hommes. En 1919, malgré les promesses faites, les Françaises n'obtiennent pas le droit de vote, contrairement aux ressortissantes d'autres nations européennes. Après un premier projet de loi adopté par l'Assemblée nationale et rejeté par le Sénat en 1922, il faudra attendre vingt-cinq années et le général de Gaulle, pour que cette considération leur soit rendue.

100 ans après la fin du conflit, cette exposition se veut un hommage rendu à toutes ces femmes, veuves, orphelines, paysannes, ouvrières, marraines de guerre, infirmières, espionnes parfois qui ont tenu un rôle essentiel et trop longtemps occulté. Elle nous rappelle que la Grande Guerre, véritable désastre humain sur le front militaire, ne les a pas épargnées, elles non plus.

Florian Bouquet

Président du Conseil départemental

Marie-Claude Chitry-Clerc

Vice-présidente en charge de la culture,
du tourisme et de l'environnement

L'été 1914, improviser la place des femmes dans la guerre

Lorsque l'ordre de mobilisation est affiché dans toutes les villes de France, le 1^{er} août 1914, il ne concerne que la mobilisation des hommes. Seules quelques femmes se sentent directement concernées par cette affiche ; celles qui ont fait le choix dans les années précédentes de rejoindre les sociétés de secours aux blessés de guerre.

1. Évacuer les bouches inutiles.

Le général Thévenet, gouverneur militaire de Belfort depuis le 2 janvier, prend la décision de faire quitter

ligne des combats sont évacués au fur et à mesure dans les premiers jours d'août (2).

La vie quotidienne de ces femmes dans les villages de l'arrière est souvent précaire, elles touchent une maigre allocation de la ville de Belfort et restent souvent sans activité. Parties en plein été, elles manquent de vêtements d'hiver alors que la guerre se poursuit et quelques n'ont pas le droit de revenir à Belfort même pour y récupérer quelques affaires personnelles.

2. Soigner les premiers blessés.

Les seules femmes autorisées par le gouverneur militaire à rester en zone de combat sont celles qui se sont engagées dans des sociétés de secours aux blessés militaires. Depuis 1878, en effet, le règlement militaire les considère comme des auxiliaires du service de santé de l'Armée en cas de guerre.



1 Photo de l'évacuation des femmes belfortaines début août 1914 (Coll. Bibliothèque de documentation internationale contemporaine)

le Territoire à « tous ceux qui ne peuvent rendre aucun service dans une place assiégée et y consommeraient des vivres sans profit pour la défense ». Il souhaite ainsi éviter les privations subies par les civils lors du siège de 1870-71. Cette évacuation, prévue depuis 1912 au moins, concerne essentiellement les femmes et leurs enfants (1). Des trains conduisent les évacués dans le Jura et dans l'Ain. Chaque quartier de Belfort puis chaque village proche des forts et susceptible d'être en première

Ces femmes ont reçu une formation poussée et ont un diplôme reconnaissant leurs capacités médicales. Il existe en France, en 1914, trois associations qui assurent ce service : la Société de Secours aux Blessés Militaires, l'Association des Dames Françaises et l'Union des Femmes de France (3).

Elles sont un peu plus de 68 000, dans tout le pays, engagées dans le conflit. Localement s'engagent les épouses et filles de la bourgeoisie industrielle et

Bittiger Emile	48 ans	x
" Marie Louise	42 -	x
" Bérenger Elisabeth, la mère	79 -	x
" Armand	17	x
" Reine	15	x
" Léon	11	x
" Madeleine	10	x
" Martha	8	x
" Agathe	6	x
Bittiger Robert	59 ans	x
" Madeleine	57	x
" Charles	18	x
Bittiger Hortense	22 ans	x
" René	3	x
" Jeanne	0.17 mois	x
Fonteneau Louis	17 ans	x
Marchand Alfred	34 -	x
Colin Marie	27 -	x
Steppi Marie	22 -	x
Singer Lina	31 -	x
Studer Marianne	64 -	x
Chevauve Marie	28 -	x
" Augustin	25 -	x
Jacquieres Alphonse	37 -	x
Catherine	31 -	x
Hélène	0.8 mois	x
"	18	x

2 Liste des évacués de Giromagny (ADTB 52 Ed 4 H 18)

commerçante de Belfort et des environs. Certaines d'entre elles mettent à la disposition des services de santé leur propre résidence comme M^{me} Louise



3 Papier à en tête de l'Union de Femmes de France (ADTB 33 Ed 4 H 14)

Viellard à Morvillars et M^{me} Engel à Bavilliers. Les autres intègrent les ambulances installées dans les établissements scolaires pour y donner les premiers soins. À Belfort, ces infirmières bénévoles interviennent au lycée de garçons, à la caserne de Rethenans (aujourd'hui caserne de Maud'huy), à l'école Notre-Dame, à l'institution Sainte-Marie, à l'école supérieure de Jeunes Filles (4).

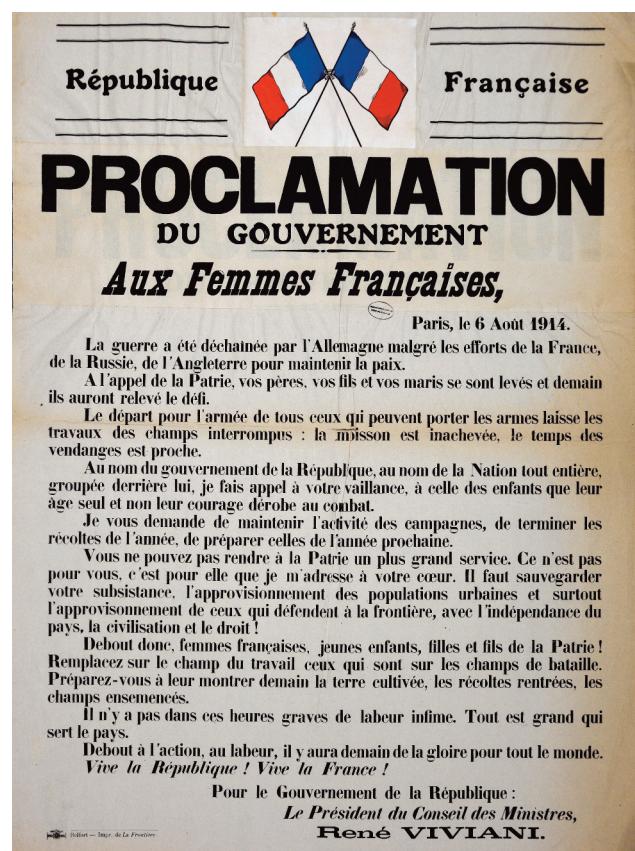
3. Préparer les récoltes de l'été et l'automne.

La déclaration de guerre surprend les agriculteurs au pire moment de l'année en pleine fenaison et à



4 Carte postale de l'école supérieure devenue ambulance en août 1914 (ADTB 7 Fi 610)

l'approche des récoltes d'automne. La mobilisation ôte donc les forces vives dans les fermes et la question des récoltes de 1914 se pose de façon cruciale en ce début août. Le 6 août, le Président du Conseil



5 affiche de l'appel aux femmes de France du 6 août 1914 (ADTB 11 Fi 1.1.13)

lance un appel solennel à toutes les femmes de paysans pour qu'elles suppléent à leur époux, père ou frère dans l'organisation des travaux agricoles (5). Les femmes étaient déjà actives dans les exploita-

tions agricoles mais désormais elles vont devoir s'occuper de tâches jusque-là dévolues aux hommes : conduire un train de labour, diriger et organiser la production, gérer matériellement et financièrement l'exploitation (6-7).

Elles sont nombreuses à écrire à l'administration militaire pour que leur conjoint puisse obtenir une permission agricole ou qu'à défaut, l'administration leur fournit de la main-d'œuvre militaire agricole. À partir de 1915, la guerre se prolongeant, les mairies organisent dans les villages cet appel à la main-d'œuvre militaire pour aider les femmes seules dans leur exploitation. (8). •



6

Une femme travaillant dans une ferme à Larivière en 1915
(ADTB 24 Fi 86-12)



7

Affiche avec des femmes travaillant la terre
(ADTB 11 Fi 1.5.4)

04

Argiésans le 15 avril 1916.

Monsieur le Préfet,

La soumargée dame Murat Jules, cultivateuse, domiciliée à Argiésans, par Belfort, mère de deux enfants de 5 et 4 ans, dont le mari appartenant à la classe 1903 est mobilisé depuis le début de la guerre, a l'honneur de vous informer que le 31 mars dernier elle a obtenu, en qualité de travailleur agricole, un militaire du 84^e territorial, cantonné à Daujoultz : M^r Coudrin Georges, dont elle est très satisfaite.

Ayant en ses étables 12 vaches dont elle vend le lait, et 3 chevaux, et exploitant environ 18 hectares de propriétés, elle n'a pour la secouder dans son travail que son beau-père et sa belle-mère, âgés de 73 et 72 ans.

En ces circonstances, la soumargée vient, Monsieur le Préfet, vous prier de bien vouloir obtenir pour elle, de l'Autorité militaire, pour toute la présente année, le maintien du travailleur militaire agricole M^r Coudrin Georges, qui lui a été attribué le 31 mars.

Dans l'espoir que sa demande sera favorablement accueillie, la soumargée vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de ses sentiments respectueux,

Murat

Le Maire d'Argiésans, reconnaissant l'exactitude
et le bien fondé de la demande ci-dessus, la présente
Monsieur le Préfet de bien vouloir y faire droit.



Bonnard

Un combat qui se prolonge, une nouvelle place pour les femmes dans l'industrie de guerre

Le déclenchement de la guerre n'entraîne pas l'entrée dans l'industrie des femmes car elles étaient déjà présentes massivement dans les usines textiles par exemple. Mais la déclaration de guerre et la mobilisation des hommes vont les faire entrer là où elles étaient peu présentes: dans les usines de constructions mécaniques comme à la S.A.C.M, chez Peugeot.

4. Les conséquences de la réunion du 20 septembre 1914

L'activité industrielle est presque à l'arrêt dès le 2 août du fait de la mobilisation. Mais la nature des combats est très différente de ce qui avait été envi-

tembre-octobre stoppent l'invasion allemande mais prolongent la guerre au-delà des 10 semaines envisagées. Si la guerre se poursuit ainsi en novembre les réserves de munitions seront épuisées. Le 26 août 1914, Albert Thomas est nommé sous-secrétaire d'État à l'artillerie et à l'équipement militaire (9).

Le 20 septembre 1914, une importante réunion se tient à Bordeaux, où le gouvernement est réfugié. Elle réunit les principaux dirigeants du Comité des Forges, des compagnies de chemin de fer, des entreprises de constructions mécaniques et automobiles. Elle débouche sur la mise en place d'un partenariat public-privé (arsenaux nationaux et entreprises privées liées à la production mécanique et automobile). L'objectif est d'aboutir à produire plus vite et plus massivement du matériel de guerre par une mobilisation totale de l'appareil productif.

5. Quelle place pour les femmes dans les industries mécaniques de la région ?

À la suite de la réunion de Bordeaux, les usines belfortaines de la S.A.C.M. ont la responsabilité de la coordination de la production de guerre dans la région de Belfort-Montbéliard.

Rapidement apparaissent dans les journaux locaux,

Les personnes (femmes ou filles) qui désirent être employées à ce titre dans les usines et ateliers de constructions mécaniques travaillant pour la guerre sont priées de se faire inscrire dans les mairies de leurs communes jusqu'au 13 Décembre.

10 Annonce dans la presse du recrutement de main-d'œuvre féminine, Germinal décembre 1915 (ADTB 4J4a)

des appels pour recruter de la main-d'œuvre féminine (10). Les femmes évacuées en août 1914 sont prioritaires pour revenir si elles ont un emploi dans les industries de guerre de Belfort. Mais il est recommandé d'embaucher de préférence les épouses ou les filles des soldats partis au front pour leur permettre de retrouver rapidement leur poste à la fin de la guerre.

En mars 1916, le nombre de femmes dans l'industrie de guerre dépasse les 100 000, mais cette mobilisation se limite à quelques zones géographiques car pour l'État, la femme doit garder son rôle maternel de gardienne du foyer et n'entrer qu'exceptionnellement à l'usine.

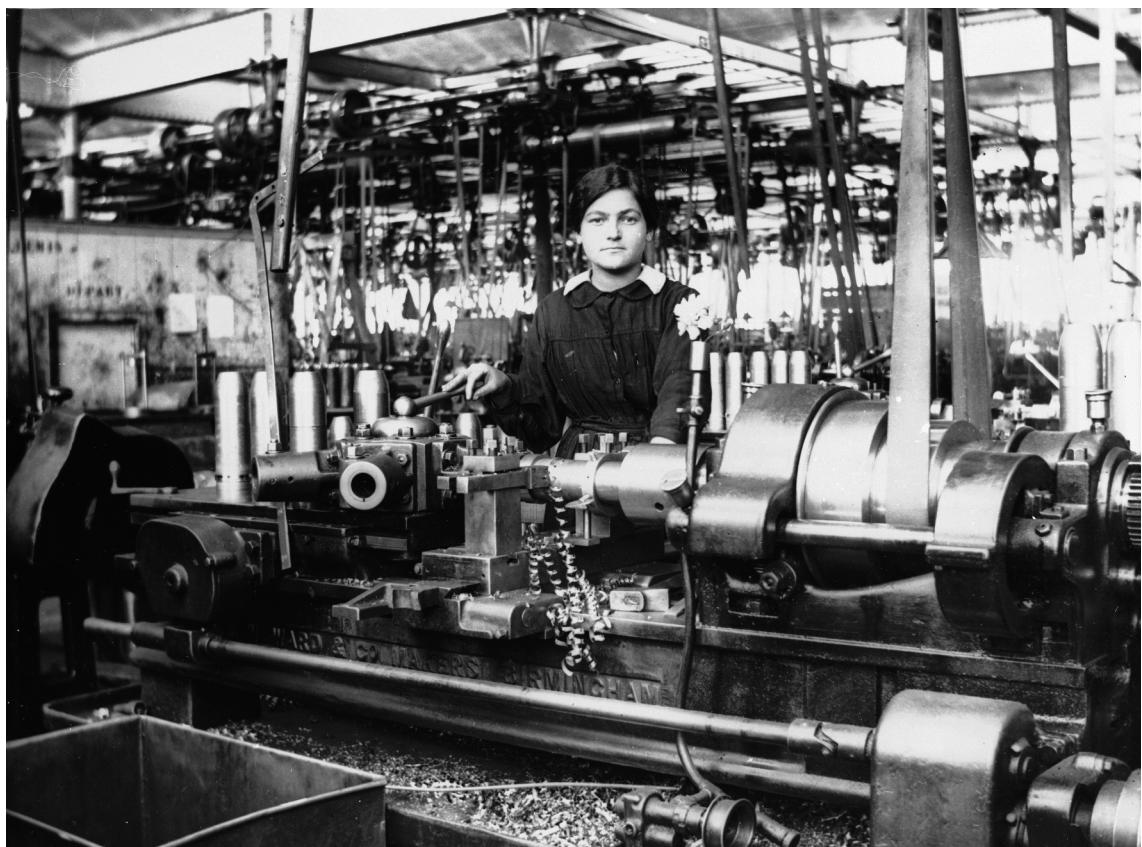


9 Albert Thomas en visite sur le front alsacien en 1915 (ADTB 24 Fi 5.5)

sagé par l'état-major. L'armée française manque de canons lourds en comparaison à l'armée allemande. Les batailles de la Marne et des Flandres en sep-



11 Ouvrières fabriquant des obus dans les usines Peugeot de Mandeur
(Fonds de dotation Peugeot pour la mémoire industrielle 10-5-84 C 28)



12 Ouvrière fabriquant des obus dans les usines Peugeot de Mandeur
(Fonds de dotation Peugeot pour la mémoire industrielle 10-5-84 C 32)

Dans la région, la mobilisation générale des industries amène une entrée massive de personnel féminin dans des entreprises où jusque-là elles étaient

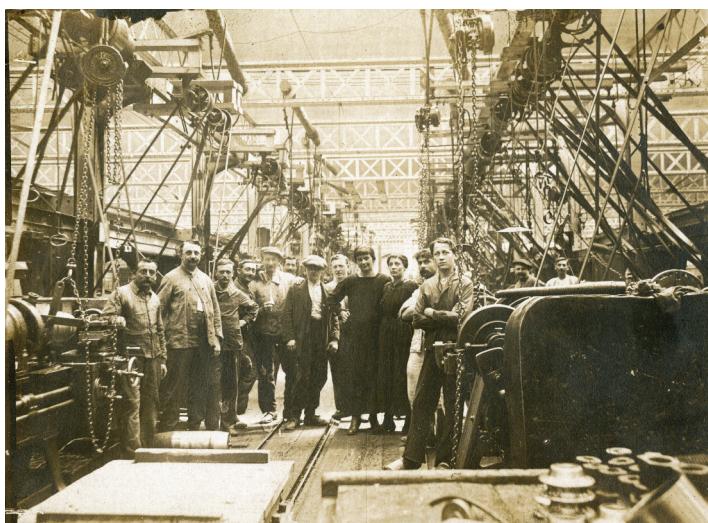
peu présentes: absentes chez Peugeot en 1914, elles sont environ 1 290 dans les ateliers en 1917, soit 21 % des effectifs (11-12).

Elles viennent de toute la région et même de Haute-Saône pour prendre un emploi à la S.A.C.M. En

mai 1917 elles sont 1 601 dans les ateliers, soit 24 % du personnel (13-14-15).

Numéro	Nom et Prénom	Profession	Age	Lieu de naissance	Venant de	Date de l'entrée	Date de la sortie	Observations
3915	Peter Marie	bobineuse	26	Buerstadt	B.M.C.	19 Août 1917	11 Juin 1918	de
3916	Rein Caroline	o. aux obus	37	Dammartin	Belfort	20 ,	6 Décembre 1918	où
3917	Delyege Julia	ouvrière	32	Fress (L'Isle)		20 ,	23 Août 1917	S.D. ouv. à mat aux.
3918	Wina Valentine	circuleuse	20	Mulhouse	B.M.C.	20 ,	20 Août 1917	où
3919	Oettwiller Marguerite	o. aux obus	18	Faldz	Faldz	21 ,	7-12-18	où
3920	Foin Yvonne	,	19	Belfort	Belfort	21 ,	5-12-18	1. obus
3921	Schaellinger Marie	,	25	Mulhouse		21 ,	7-12-18	où
3922	Cherdy Josephine	,	18	Ballasdorf	Châlons-en-Champagne	21 ,	8 Mars 1918	manœuvre
3923	Valgueblaye Marthe	,	28	Perouse	Belfort	22 ,	16-12-18	où
3924	Losotte Marie	,	18	Planche les Mines	Planche les Mines	22 ,	6 Décembre 1918	où
3925	Warner Marie	,	34	Saint Die	Belfort	22 ,	7-12-18	où
3926	Zalter Rosalie	,	32	Belfort		22 ,	8-12-18	où
3927	Kolb Josephine	,	39	Cham		22 ,	28 Août 1917	où obus
3928	Wanson Laure	,	25	Nancy		22 ,	7-12-18	où
3929	Grasser Caroline	,	35	Épinal		22 ,	13 Décembre 1918	où
3930	Kibler Louise	,	18	Planche les Mines	Planche les Mines	22 ,	6 Décembre 1918	où
3931	Weinbrenner Germaine	,	19	Belfort	Belfort	22 ,	11 , 1918	où

13 Journal des entrées du personnel féminin à la S.A.C.M. en 1918 (ADTB 107 J 493)



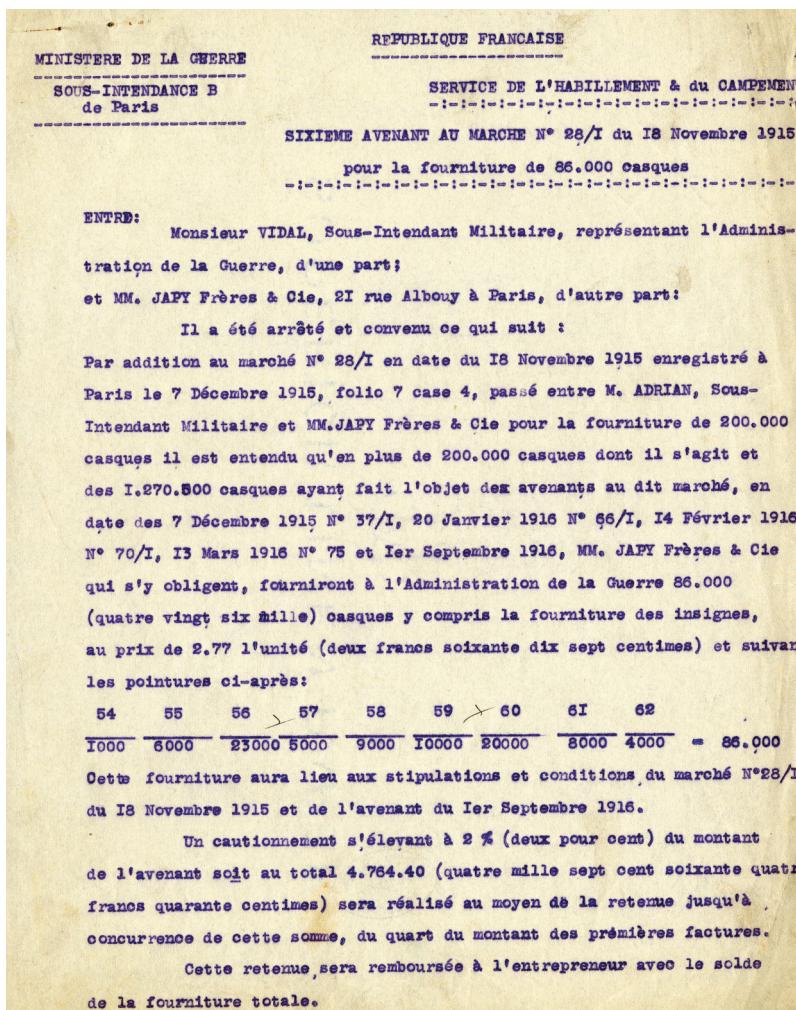
14 Deux sœurs dans les ateliers de la S.A.C.M. en août 1917 (ADTB 7 Fi 2508)



15 Forme d'obus type pour la production à la S.A.C.M. (ADTB 96 fonds Alstom)

Chez Japy, en 1915, elles passent de la fabrication de casseroles à celle du premier casque militaire en

métal mis au point par l'ingénieur Adrian et de gourdes pour les besoins de l'armée (16-17-18-19).



16 Lettre de commande de casques par l'administration militaire en 1916 (ADTB 35 J 3 C 1)



17 Ouvrières à la fabrication de casques Adrian à l'usine de la Feschotte (musée Japy Beaucourt)

18. Vue générale d'un atelier de soudage



Souvenir de Michel Charpentier

18 a Ouvrières à la production de gourdes à l'usine de la Feschotte (Musée Japy Beaucourt)

13. Polissage à la main



18 b Ouvrières à la production de gourdes à l'usine de la Feschotte (Musée Japy Beaucourt)

19 Casque et gourde produits dans les usines de La Feschotte
(musée Japy Beaucourt)



SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Usine de Belfort

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Année 1918

N° du sinistre

N° général

8516

Nom et prénoms du blessé AIROLDI Marie

Adresse 24 rue du Valdoie

Age 35 ans

Profession tourneuse

Nationalité française

Date de l'accident 4 MAI 1918 à 1 heure 1/2 du SOIR

Date de la déclaration par l'ouvrier

Atelier Filature Matricule 11338

Témoins 1^o ALLYGER Antoinette 25 rue de la marseillaise tourneuse

» 2^o JUND JULIA 10 rue du Nord tourneuse

Salaire journalier

Cause matérielle de l'accident

Brûlé aux mains par la poudre provenant d'une bombe

Conséquences de l'accident

dermatites des mains

Point de départ de l'incapacité

Point de départ de l'indemnité

Date de la reprise du travail

Indemnité de demi-salaire jours à 2

20 Dossier d'accident aux usines S.A.C.M. (ADTB 107 J 365)

6 Conditions de travail et salaires

Pour augmenter la production les lois du travail sont suspendues, ce qui conduit à une augmentation de la durée légale du temps de travail et un retour de l'horaire de nuit, même pour les femmes. Elles effectuent souvent le même temps de travail que les hommes, occupent les mêmes postes mais pour un

salaire moitié moindre. Les accidents du travail sont nombreux, il n'est pas rare qu'à la S.A.C.M., les ouvrières soient blessées par des charges trop lourdes, par l'acide employé. Une employée est même très grièvement brûlée par les produits chimiques répandus après l'explosion d'une bombe aérienne qui était tombée sur l'usine (20).

Le journal Germinal est le seul à Belfort à s'inquiéter de ces déplorables conditions de travail (21).

DANS LES USINES DE GUERRE

LE TRAVAIL DES FEMMES

ON LES SURMENE,

ON LES BRIME,

ON LES PAIE MAL

21 Titre d'un article dans Germinal le 18 mars 1916 (ADTB 4 J 4a)

Le 18 mars 1916 le témoignage d'une ouvrière est publié: « nous travaillons 12 heures par jour, et quelques fois 14, et 16. Notre labeur, c'est celui des manœuvres: il consiste à manipuler des obus qui ne pèsent pas moins de 7 kg. Il nous en passe en moyenne, dans notre coin, 2000 par jour entre les mains... Voyez mes mains: elles sont hideuses. Les

Les conditions de travail et les salaires entraînent des manifestations sociales, même en cette période de guerre. Le 30 novembre 1916, 80 ouvriers et ouvrières des tissages Khan et Lang à Anjouey se mettent en grève pour obtenir 20 % d'augmentation pour faire face à la cherté de la vie. La grève n'a duré que 48 heures. Les conflits sociaux du printemps 1917, amènent tardivement la mise en place de salaires minimum dans les usines métallurgiques de la région en octobre 1917. Le salaire maximum d'une femme reste cependant 40 % inférieur à celui d'un homme (22). •

CATÉGORIES PROFESSIONNELLES	TAUX D'AFFUTAGE HORAIRE	PRIME %. aux professionnels	SALAIRE GARANTI
			A L'HEURE
1^{er} NON PROFESSIONNELS (1)			
Jeunes filles de 16 à 18 ans :			pour cent
Taux progressif de	0 30 à 0 45	»	»
Femmes de plus de 19 ans :			
Manœuvres ordinaires	0 50	»	»
Manœuvres spécialisées et femmes sur les machines	0 60	»	»
Jeunes gens de 15 à 18 ans :			
Taux progressif de	0 30 à 0 60	»	»
Hommes manœuvres :			
1 ^{re} catégorie	0 80	»	»
2 ^{re} catégorie	0 75	»	»
3 ^{re} catégorie	0 70	»	»

22 Tarif des salaires dans l'industrie de guerre de la région de Belfort Montbéliard Publié dans Germinal en octobre 1917 (ADTB 4 J 4a)

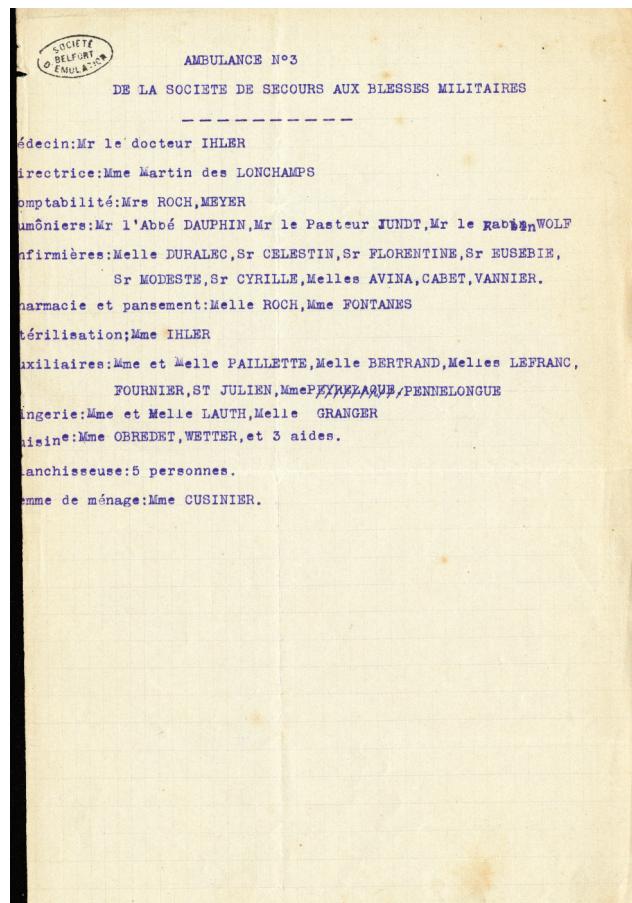
premiers jours, la chair de mes doigts a été mise à vif; ils sont enflés, meurtris, tuméfiés... Eh bien! à ce labeur de forçat, je gagne... tenez-vous bien... je gagne 38 centimes de l'heure et je suis une privilégiée.»

Les hôpitaux et le rôle des femmes dans les services de santé

Le Territoire de Belfort n'est qu'à une trentaine de km du front alsacien. On y entend régulièrement le bruit de la canonnade de Pfetterhouse au sommet du Vieil Armand. Belfort et sa région deviennent donc un lieu stratégique pour l'installation d'ambulances mais aussi de grands hôpitaux de campagne, en particulier au cours de l'année 1917.

7. Quelle place pour les femmes dans les hôpitaux militaires ?

Il existe trois catégories d'infirmières en 1914 : des religieuses, des infirmières laïques de l'Assistance publique et les dames volontaires des trois associations dépendantes de la Croix-Rouge. Ces institutions mettent en place à leur frais des hôpitaux auxiliaires dans les écoles, grands magasins, et résidences privées (23).



23 Liste du personnel de l'ambulance n° 3 à Belfort en 1914 (ADTB 5J ms 22)

Elles organisent régulièrement des quêtes et des spectacles de bienfaisance pour récolter les fonds nécessaires à faire fonctionner ces hôpitaux.

Dans les hôpitaux militaires, les femmes ne peuvent exercer la profession de médecin, mais elles sont nombreuses à servir comme infirmières. Dès les premiers jours de guerre le volontariat est massif pour s'engager dans les rangs des services de santé (24).

Ces infirmières interviennent au plus près du front avec les « auto-chir » unités chirurgicales qui permettent d'opérer au plus près des combats (25). Il y en avait une au fort de Bessoncourt.



25 L'Autochir au fort de Bessoncourt (Coll. Bibliothèque de documentation internationale contemporaine)

Marie Curie, qui a initié ces autochirs, va régulièrement sur le front, elle est ainsi présente dans le Territoire en novembre 1916. L. Herbelin écrit dans son journal : « Je dois mentionner que lors de sa visite à l'hôpital des Cours secondaires, M. le préfet eut la surprise d'y rencontrer auprès de madame Louis Viillard la veuve du grand savant Curie. » Madame Curie s'occupe d'installer la radiographie à l'hôpital annexe de Morvillars.

Ces infirmières sont présentes auprès des médecins spécialisés à l'hôpital militaire de Belfort (26-27) et dans les H.O.E. bâties de toutes pièces au milieu de l'année 1917 à Morvillars, Montreux-Château et Lachapelle-sous-Rougemont. Certaines, comme Léonie Bonnet, ont laissé leurs souvenirs de leur passage à Belfort, évoquant les longues heures de travail et la joie qu'elles apportent aux soldats hospitalisés loin de leurs proches.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES
Fondatrice, en 1864, de la "Croix-Rouge en France"
Siège Central : 21, Rue François 1^{er} - PARIS (VII^e)



17 Mois
de
Guerre

Action de la Société de Secours aux Blessés Militaires
Du 2 Août 1914 au 1^{er} Janvier 1916

Depuis 17 mois, la Société Française de Secours aux Blessés Militaires assure la vie de nombreux organismes, tendant tous au soulagement de nos valençaises blessées.

Elle fait fonctionner 796 hôpitaux contenant 67 081 lits répartis sur tout le territoire. Le nombre des journées d'hospitalisation jusqu'à ce jour dépasse **VINGT MILLIONS**.

De ces formations, la Société Française de Secours aux Blessés Militaires a affecté : à l'Hôpital Elisabeth, à Calais, aux soldats belges, l'Hôpital de la rue de Marignan aux mutilés, le Mont des Oiseaux aux officiers blessés, tandis que la Maison de convalescence de Rabat, au Maroc, connaît sa destination première. Enfin, le *Charles-Rouen*, grand transatlantique aménagé en hôpital chirurgical par les soins de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires, est en Orient, où cette même Société établit un grand hôpital de 500 lits à Salonique, tandis que chaque semaine de nombreuses caisses de vivres, vêtements, eaux minérales, partent pour Salonique et Moudros.

Outre ces 796 hôpitaux, but principal de l'Œuvre, la Société entretenait 93 postes de secours établis dans la 6^e et la 20^e régions; 70 infirmières de gare, chargées d'alimenter au passage des trains les malades et blessés et de donner des soins à ceux d'entre eux qui en ont besoin. (Plus de **CINQ MILLIONS** de repas ont été ainsi distribués); 45 cantines de gare, dont on jugera l'importance par ce fait, qu'une seule d'entre elles, celle de Noisy-le-Sec, a, depuis le début de la guerre, distribué **226 900** ravitaillements.

Pour assurer le fonctionnement de ces nombreuses formations, c'est tout un monde de dames infirmières et auxiliaires, de médecins, d'administrateurs, de comptables, d'aumôniers, de brancardiers qui offrent leur concours désintéressé. Là encore, les chiffres ont leur éloquence. Nos Infirmières diplômées sont actuellement au nombre de **15 060**, de celles-ci **3 000** sont en service dans les hôpitaux militaires, l'Hôpital du Val de Grâce en compte à lui seul **86**. A ces infirmières, il faut ajouter **11 480** auxiliaires particulièrement utilisées dans les services accessoires : cuisine, lingerie, buanderie, stérilisation, etc...

Parmi nos infirmières : **22** ont succombé, soit sous les obus bombardant nos hôpitaux, soit aux atteintes d'un mal pris au chevet de nos soldats. **1** Croix de la Légion d'Honneur, **60** Croix de Guerre, **63** Médailles des Epidémies sont venues apporter à nos vaillantes infirmières le témoignage d'admiration et de reconnaissance de l'autorité militaire.

160 automobiles sont en service ; **117** assurent le transport des blessés ; **43**, organisées en convois, répondent à des besoins spéciaux, sous forme de voitures de radiographie, de stérilisation (avec salles d'opérations), douches, lavage, séchage, stomatologie, etc...

Enfin, viennent s'ajouter à cette activité :

- 1^e L'Œuvre des Secours qui donne des subventions, des vêtements, des appareils prothétiques aux blessés réformés.
- 2^e L'Œuvre des Ouvriers, qui secourt par le travail, dans les vingt arrondissements de Paris, un grand nombre de familles de mobilisés. Le nombre des ouvrières payées est journallement de **1 500** en moyenne, à raison de 0 fr. 25 par heure de travail.
- 3^e L'Œuvre des Permissionnaires, annexé à la cantine de la gare du Nord, qui loge et nourrit les soldats des régions envahies envoyés en permission et ne sachant où s'abriter à Paris.
- 4^e L'Œuvre des Cercles du Soldat, qui crée à Paris et dans les grandes villes des lieux de réunion, permettant à nos blessés et convalescents de se rassembler en dehors des cafés et des cabarets. **8** sont ouverts dans le seul Gouvernement militaire de Paris.
- 5^e L'Œuvre de la Chemise du Soldat, dont le type a été fondé par le Comité de Commercy. Les soldats revenant du front vont s'y faire doucher, savonner, nettoyer et repartent avec du linge frais, tandis que celui qu'ils quittent, usé, souillé, contaminé par la vermine, est lavé, désinfecté et raccommodé, en attendant qu'il reparte pour la tranchée sur le dos de nouveaux venus.

Enfin, le Service de la Lingerie expédie chaque jour dans les hôpitaux et dans les ambulances des envois considérables de laines, lingerie, réconfortants, dons de toutes sortes. Plus de **300 000** vêtements ont été envoyés.

L'effort ainsi fait par la Société de Secours aux Blessés Militaires pendant 17 mois a nécessité naturellement un effort financier considérable, se montant en dehors des remboursements du Service de Santé, à la somme de : **32 114 000** francs ainsi répartis :

1 ^e . — Hôpitaux, journées d'hospitalisation, matériel, médicaments et pansements	... Fr. 26 071 000
2 ^e . — Infirmeries de gare, postes de Secours, cantines	... Fr. 3 540 000
3 ^e . — Secours aux Blessés Libérés (Œuvres diverses)	... Fr. 264 000
4 ^e . — Automobiles pour les blessés, construction et entretien	... Fr. 939 000
5 ^e . — Envois aux hôpitaux, aux ambulances militaires et sur le front	... Fr. 1 300 000
TOTAL.....	Fr. 32 114 000

A quoi, pour être exact, il faudrait ajouter le montant des dons en nature qui nous arrivent chaque jour de France et de l'Étranger, partiellement de l'Angleterre, de l'Amérique, de l'Australie et du Japon, en estimer la valeur à **7 000 000** de francs serait certainement au-dessous de la vérité.

Au début de la guerre, la Société Française de Secours aux Blessés Militaires disposait, y compris l'actif de ses Comités, d'environ **8 000 000** de francs, elle doit le reste à la générosité du public.

La Société de Secours aux Blessés Militaires compte que cette générosité ne se relâtera pas, car son œuvre, uniquement destinée à nos Blessés, est, hélas, plus nécessaire que jamais. C'est grâce au concours de tous que la Société pourra être jusqu'au bout à la hauteur de sa tâche.

1^{er} Janvier 1916.

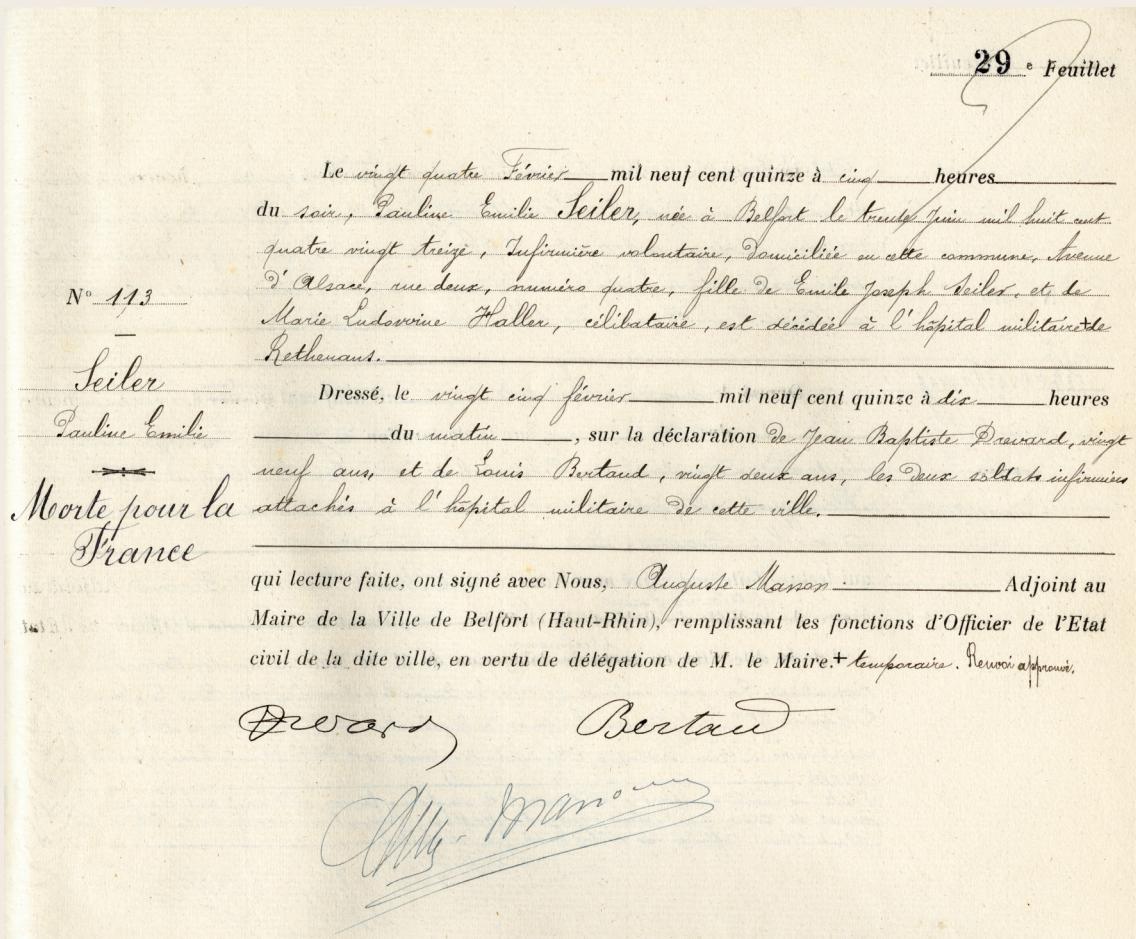
24 Bilan de l'engagement à la Société française de secours aux blessés militaires en 1916 (ADTB 5 J ms 22)



26 Infirmières dans un hôpital militaire à Belfort en 1918 (ADTB 9 Fi 528-18)



27 Infirmières dans un hôpital militaire à Belfort en 1918 (ADTB 9 Fi 528-20)



28 Acte de décès de M^{le} Seiler (ADTB 1 E 10 D 126)

8 Un dévouement au péril de leur vie

Être infirmière en temps de guerre est un engagement volontaire à risque. La presse locale relate en février 1915 le décès de la jeune Pauline Seiler, 21 ans, infirmière militaire bénévole à l'hôpital de la caserne de Rethenans, victime de fièvre typhoïde contractée en service à l'ambulance de Dannemarie (28).

L. Herbelin décrit ainsi son action: « *M^{lle} Seiler... appartenait à cette héroïque phalange des Françaises qui sans distinction de cultes, de partis ou d'opinions, sous la cocarde tricolore de l'infirmière militaire ou sous l'insigne sacré de la Croix-Rouge, font leur devoir simplement, stoïquement, sans bruit et sans éclat, sur ce champ de bataille qui est le leur, hôpital ou ambulance, et forment à côté des peuples en armes, cette armée sublime du dévouement et de la piété que leur patriotisme et leur charité ont créée nombreuse et infatigable.*»

Une autre infirmière eut elle aussi droit à la mention « *Morte pour la France* », Félicie Saint-Gés (29) décédée par suite de maladie contractée en service à l'hôpital militaire le 3 février 1919 à Belfort.



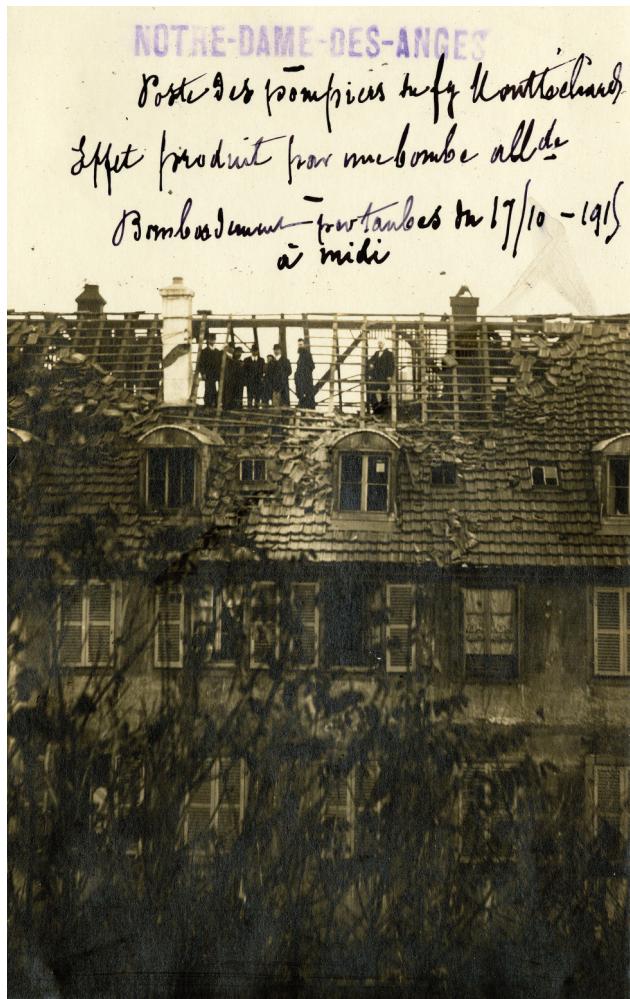
29 M^{lle} Saint Gès à l'ambulance de l'école Sainte Marie en 1918 (ADTB 9 Fi 528-26)

Bien que clairement identifié par une grande croix rouge sur les toits, les hôpitaux ne sont pas épargnés par les bombardements nocturnes, et c'est au péril de leur vie que les infirmières y travaillent (30).

Le 3 septembre 1917, un médecin est tué à l'hôpital militaire de Belfort, deux infirmières particulièrement courageuses ce soir-là reçoivent la Croix de Guerre. Léonie Bonnet décrit ces nuits d'angoisse dans ses carnets (31): « Nous installons des lits à la cave avec des couvertures et quand la sirène sonnera, cette nuit, nous descendrons tout habillées avec nos casques et nos masques et nous attendrons que la mitraille ait fini de tomber. »

9. Quelques exemples locaux.

Plusieurs Belfortaines se sont illustrées durant ces années de guerre en tant qu'infirmières. M^{mes} Viillard se sont distinguées à Morvillars. Louise Viillard (1885-1956) a mis la demeure de son époux à la disposition de la Société française de secours aux blessés militaires pour en faire un hôpital auxiliaire. Elle s'y dépense sans compter pour soigner les blessés. Elle se voit décerner la Croix de Guerre et la Légion d'Honneur. M^{me} Anne-Marie Viillard (1879-1949) est infirmière-Major à Morvillars, à Dannemarie, Bellemagny puis Sierentz. Citée à l'ordre de la 57^e Division dès 1915, elle est décorée de la Croix de Guerre.



30 L'hôpital de l'école Notre Dame touché par un bombardement aérien en 1915 (ADTB 5 J ms 22)

B E T A T des S E R V I C E S de Melle MOTTET	
<u>1912 ..</u>	Fondatrice avec Madame MARTINET de la Mutualité Militaires de Belfort
<u>Février 1914</u>	Hôpital Militaire de Belfort ; Services Exceptionnels en temps d'épidémie ..
	(Attestation du Médecin Chef 20 Février 1914 ..)
<u>Aout à Décembre 1914</u>	Hôpital Militaire de Belfort ..
	(Attestation du Médecin Chef 22 Février 1915)
<u>Janvier à Mars 1915</u>	Hôpital Temporaire 4/58
	(Attestation du Médecin Chef)
<u>Mars 1915 à Février 1916</u>	- Ambulance Divisionnaire de la 105 ^e Division d'Infanterie (Alsace reconquise)
	(Ordre d'affectation N° 1432/P du 13 Septembre 1915)
<u>Février 1916 à Août 1916</u>	- Ambulance 222 du 34 ^e Corps d'Armée ..
	(Mutation N° 167/1 C du 26 Février 1916)
<u>Août à Octobre 1916</u>	- Ambulance 215 du 34 ^e Corps d'Armée
	(Ordre d'affectation N° 83/P du 18 Août 1916)
<u>Octobre 1916/Janvier 1917</u>	- Corps expéditionnaire d'ORIENT : Ambulance de SAMLI , Ambulance de GRADOBOR ..
	(Ordre 69 Service de Santé A.D. , du 25 Août 1917 ..)
<u>Janvier 1917 à Novembre 1918</u>	- Mission Sanitaire Française en ITALIE ..
	Ministère de la Guerre d'ITALIE , du 25 Mai 1920

32 Fiche récapitulative des services d'infirmière d'Émilie Mottet (ADTB 1 M 282)

Émilie Mottet (1888-1976), infirmière dès août 1914 à l'hôpital militaire de Belfort, rejoint le corps expéditionnaire d'Orient dans les Balkans en octobre 1916 (32). Elle y contracte le paludisme en soignant les militaires malades. Elle termine la guerre décorée de la Croix de Guerre avec deux citations, la Croix du combattant et la Légion d'Honneur. •



31 Deux infirmières avec casque et masque à gaz (ADTB 9 Fi 528-21)

Vivre avec la guerre

Au cours des 1562 jours que dura la Grande Guerre, les femmes ont dû apprendre à vivre différemment au quotidien et à faire face seules aux contraintes d'un pays en guerre.

10. Faire face aux premières semaines de mobilisation

Les femmes veulent, elles aussi, participer à l'effort de guerre. L'hiver 1914 approchant et les soldats



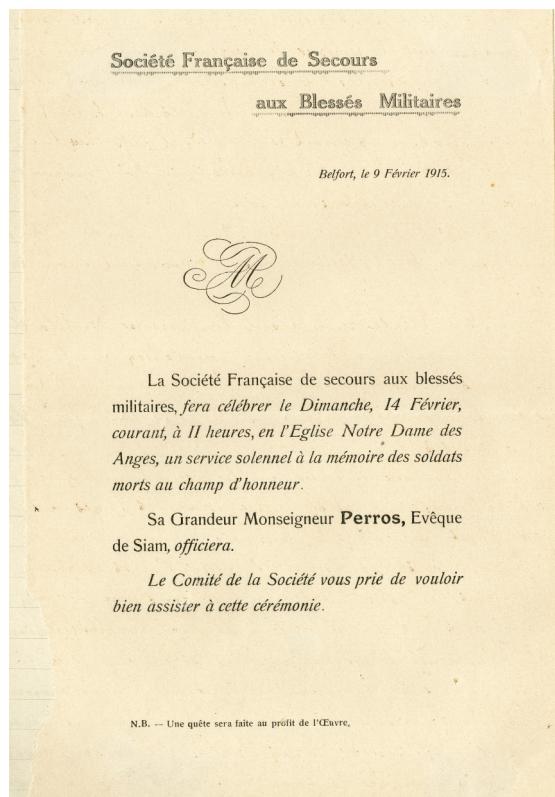
33 Programme d'un spectacle de charité (ADTB 5 J ms 22)

n'étant pas équipés pour l'affronter, se mettent en place des œuvres du tricot et des marraines de guerre. Des femmes se retrouvent, tricotent, collectent des vêtements et de la nourriture, font des quêtes sur la voie publique, organisent des spectacles pour récolter des fonds et ainsi apporter un peu de réconfort aux soldats dans les tranchées (33-34).

M^{mes} Duvernoy et Zeller qui président aux sociétés de secours aux blessés militaires organisent des présences aux obsèques des soldats qui décèdent dans les hôpitaux et dont les familles ne peuvent obtenir de laisser passer pour la zone des Armées (35).



34 Insigne vendu au profit des œuvres du soldat (ADTB 5 J ms 22)



35 Annonce du service funèbre organisé par la Société française de secours aux blessés militaires (ADTB 5 J ms 22)



36 Affiche pour le rationnement du sucre (ADTB 11 Fi 1.9.10)

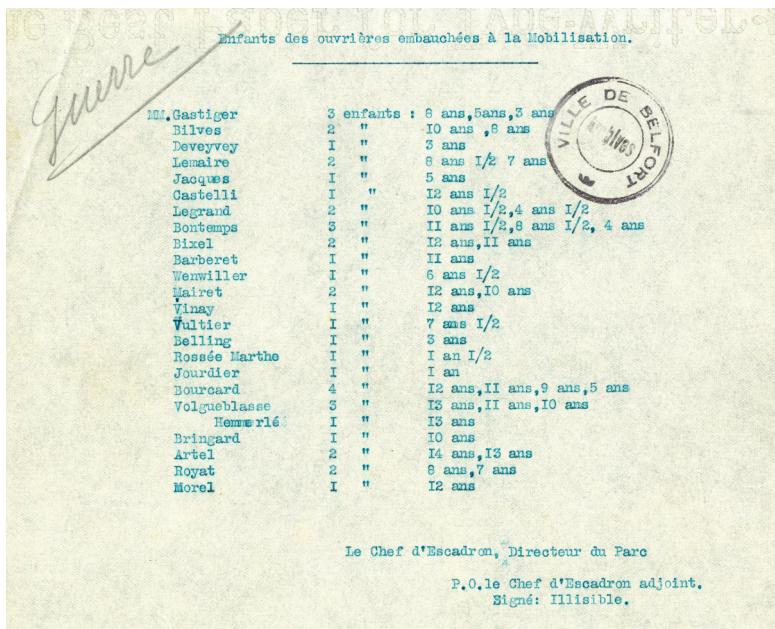


37 Affiche pour le rationnement du pain (ADTB 11 Fi 1.9.11)

11. Faire face aux difficultés du quotidien.

Le départ massif et durable des hommes pour la guerre va brusquement plonger leurs épouses ou filles dans la précarité financière. Même si une allocation est versée aux femmes des mobilisés, celle-ci reste faible. Et rapidement, la gêne financière est aggravée par les difficultés d'approvisionnement. Un certain nombre de denrées sont de moins en moins accessibles en raison des problèmes de transport, de récolte, de priorité donnée au ravitaillement des troupes (36-37).

Les prix augmentent considérablement. Un marché noir se met en place. Puis à partir de la fin de l'année 1916 ce sont les difficultés pour trouver du charbon, du bois de chauffage, du pétrole d'éclairage qui rendent les conditions de vie difficiles. Il faut pour les femmes trouver des moyens de gérer les pénuries. La presse locale relate régulièrement les bagarres qui éclatent devant les lieux de distributions de nourriture ou de pétrole mis en place par les



38 Mise en place d'une garderie d'enfants à l'hôpital de Belfort (Archives municipales de Belfort 5 H 70)

municipalités. Malgré l'instauration de prix et de loyers bloqués, d'un salaire minimum et de primes de cherté, les difficultés financières vont jusqu'à provoquer des grèves.

Dans les villes comme Belfort, l'entrée en masse de femmes dans l'industrie de guerre, pose la question de la prise en charge des enfants non scolarisés. Des crèches sont mises en place pour y remédier (38).

12. Faire face aux soupçons.

Un nombre important de femmes seules dans des régions de cantonnement comme le Territoire de Belfort, ne peut que développer des rumeurs, des soupçons et de fausses allégations. On soupçonne

— LES ECHOS DE L'EVACUATION. —
On nous écrit de Bourg-en-Bresse :
Déplorable incident. — La police des
mœurs a dû sévir contre des réfugiées, un
certain nombre de femmes mariées, dont
la conduite trop légère avait provoqué des
réclamations. Ces « dames » ont reçu no-
tification qu'à l'avenir elles devront subir
les visites médicales prévues par les règ-
lements sur l'hygiène et la salubrité publique.
Ça va faire plaisir aux mariés.

39 Article de L'Alsace évoquant la conduite de Belfortaines évacuées dans l'Ain (ADTB 4 J 1a)

les ouvrières alsaciennes d'être des espionnes allemandes. On soupçonne facilement les femmes de se laisser séduire par ces hommes en garnison dans les environs de Belfort alors que leurs maris sont au front (39).

Les nouvelles modes vestimentaires liées en partie à la restriction de tissu et qui laissent découvrir un peu plus les chevilles ou les épaules provoquent également des remarques sur le possible libertinage de certaines.

F... Julie, 71 ans, cultivatrice à Giromagny, poursuivie pour fraude alimentaire par mouillage de lait dans la proportion de trente-cinq pour cent, est condamnée à 200 frs d'amende.

Trois affaires de hausse illicite du prix du beurre ont valu une amende de 100 francs à chacune des inculpées : deux cultivatrices de Saint-Dizier et une de Croix.

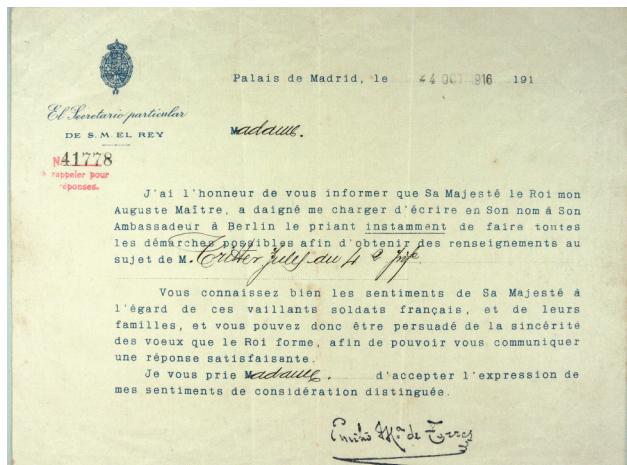
Ballay Julien, âgé de 53 ans, de Plancher-Bas, habitant au Valdore, s'est fait arrêter en flagrant délit de vol de piquets dans un réseau de fils de fer barbelés. Le tribunal le condamne à 15 jours de prison.

40 Article de L'Alsace relatant les condamnations pour mouillage de lait en 1918 (ADTB 4 J 1a)

Les paysannes des environs qui approvisionnent Belfort sont aussi sujettes à la méfiance, la presse relaie régulièrement les condamnations qui frappent les laitières qui ont mouillé leur lait pour augmenter leur profit (40).

13. Faire face à la disparition d'un mari, d'un père

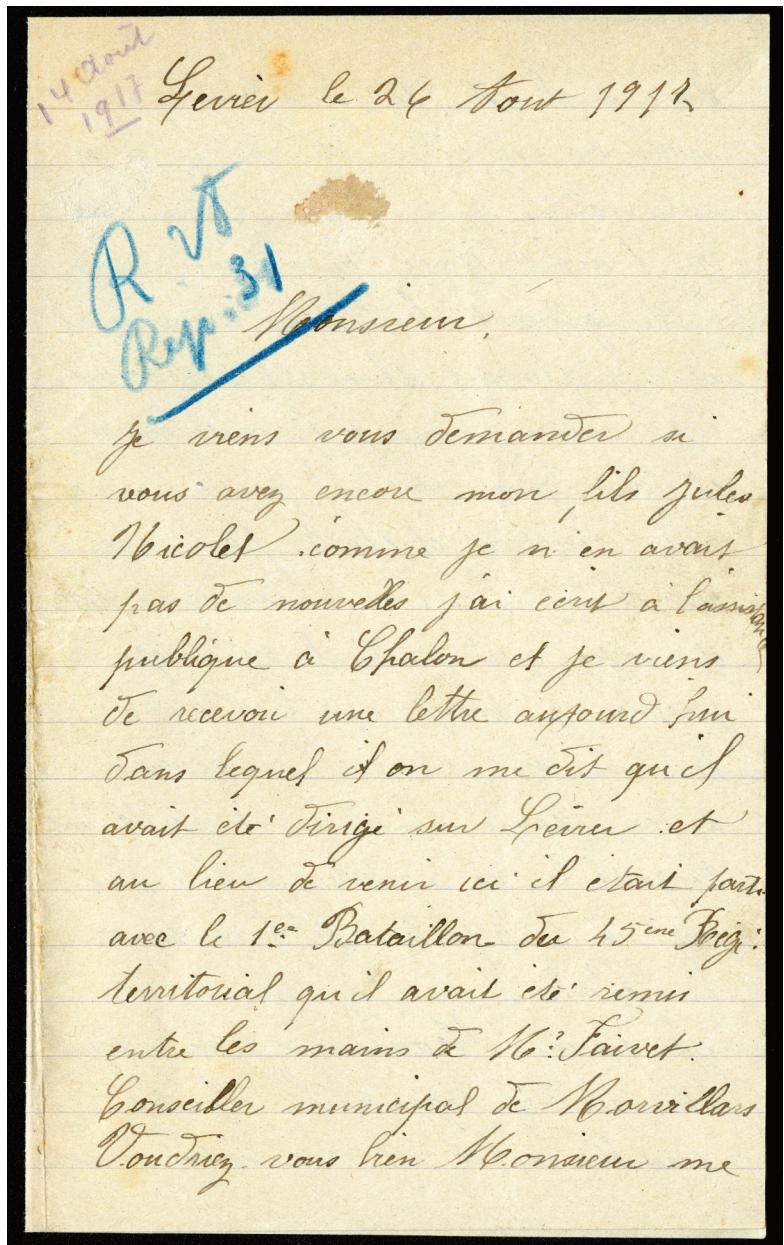
Les combats sont rapidement très meurtriers et d'une violence inconnue jusqu'alors. Les femmes doivent affronter la disparition de leur mari, fils ou frère : disparition réelle par le décès, sans possibilité d'aller se recueillir sur la tombe de leur défunt car les soldats sont inhumés à côté des champs de bataille et ces zones sont strictement interdites aux civils. Mais aussi disparition sans vraie information



41 Lettre à M^{me} Titter qui recherche son mari disparu (collection privée Titter)

(prisonnier de guerre, blessé sans identité dans un hôpital, disparu sans trace sur un champ de bataille). Certaines femmes vont passer toute la guerre à rechercher et attendre un disparu qui ne revient pas (41-42). Pour soutenir matériellement les veuves, l'État met peu à peu en place des aides financières. Il existe, depuis une loi de 1831, une indemnité versée aux veuves de guerre. Mais il faut attendre le 31 mars 1919 pour qu'une nouvelle loi détermine un droit à réparation pour toutes ces femmes privées de leur mari, de leur rémunération et de leur statut social.

Pour celles qui retrouvent un mari terriblement mutilé et incapable de travailler, privant la famille de ressources, l'État met en place en 1916, l'Office National des mutilés et réformés de guerre. Un an plus tard en juillet 1917 est créé un Office national des pupilles de la Nation qui va soutenir financièrement les orphelins de guerre (43). •



42 Lettre d'une mère au maire de Morvillars pour retrouver son fils disparu (ADTB 72 Ed 2 D 6)

OFFICE NATIONAL DES PUPILLES DE LA NATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

14 Juillet 1918



LOI

DU

27 Juillet 1917

FRANCAISES, FRANCAIS,

La loi du 27 Juillet 1917, sur les Pupilles de la Nation, votée à l'unanimité par la Chambre des Députés et par le Sénat, est une loi de liberté, de fraternité, de respect mutuel, de concorde et de solidarité sociales. **Elle sera appliquée dans cet esprit.**

C'est une Loi de Liberté

La Nation, en adoptant les Orphelins de la Guerre, ne veut prendre ni la place de leurs mères, ni celle de leurs tuteurs naturels ; elle ne retire aux parents aucun droit, elle ajoute seulement sa protection à la leur. De plus, l'Etat autorise toutes les œuvres existantes et offrant les garanties suffisantes à exercer leur patronage sur ces orphelins.

C'est une Loi de Fraternité

et non pas d'assistance. Elle est faite pour le riche comme pour le pauvre. L'Etat a contracté une dette sainte envers les Pupilles de la Nation. La loi assure à ces enfants inégaux par la fortune le même titre d'honneur. Elle les rapproche les uns des autres par un brevet de noblesse qui leur est conféré et qui rappelle le sacrifice de leurs pères tombés pour le salut commun.

C'est une Loi de Respect Mutuel

La volonté du père défunt ou, à son défaut, la volonté de la mère, sera rigoureusement observée. Leurs traditions, leurs croyances, leurs sentiments seront scrupuleusement respectés, notamment en ce qui concerne le genre d'éducation à donner à l'enfant. La loi s'efforcera avant tout de maintenir les traditions de la famille française dont les droits seront sauvegardés et dont elle favorisera la renaissance.

FRANCAISES FRANCAIS

Le 14 Juillet 1790, dans la grande fête de la Fédération, la France entière, par les Représentants de toutes ses provinces, jurait au Champ-de-Mars, sur l'autel de la Patrie, de rester unie et indivisible dans la Défense de la Liberté reconquise.
Le 14 Juillet de l'an dernier, par l'émouvante revue des drapeaux, on a voulu glorifier ceux qui luttent avec tant d'héroïsme sous les plus du symbole prestigieux de la Patrie.
Pour le 14 Juillet de cette année, peut-on trouver un symbole plus touchant qu'une manifestation solennelle en l'honneur de ceux qui sont venus porter secours aux enfants adoptés par la Nation vont devenir des frères et des sœurs ?
Voilà le sens et la volonté exacte de la Loi du 27 Juillet 1917 sur les Pupilles de la Nation.
Elle réunit et doit réunir tous les Français dans une communauté étroite des esprits et des coeurs.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'OFFICE NATIONAL

- DEVAMBEZ - PARIS -

43 Affiche de l'office des pupilles de la Nation (ADTB 33 Ed 4 H 27)

La femme héroïne de propagande

La figure féminine est utilisée depuis très longtemps dans la création d'allégories. La France, la République, la Victoire, la Paix sont la plupart du temps représentées par une femme. C'est donc tout naturellement que ces figures féminines vont être abondamment utilisées dans les affiches de guerre.

14. Mobiliser des fonds

Le financement des combats était assuré pour une courte durée, très rapidement les budgets de guerre ne suffisent pas et il faut faire appel à l'épargne populaire. Les pays neutres exigeant d'être payé en or pour les approvisionnements qu'ils fournissent à la France, des campagnes d'appel à échanger l'or des Français contre du papier-monnaie utilisent la figure féminine.

En 1915 un premier emprunt de guerre est lancé à l'automne, là également les affichistes qui sont appelés à mobiliser l'épargne des Français par leurs dessins utilisent des figures féminines (44-45).



44 Affiche d'appel à l'emprunt s'inspirant de La Marseillaise de F. Rude (ADTB 11 Fi1.4.4)



45 Affiche d'appel à l'emprunt avec une mère à l'enfant (ADTB 11 Fi 1.4.1)

15. Héroïser la femme

Il existe quelques affiches étrangères qui évoquent le travail des femmes en France (46), pour inciter à la mobilisation des forces aux USA et en Grande Bretagne. Régulièrement les journaux illustrés comme « Le Miroir », « L'illustration » ou le « Petit

journal » mettent à leur une des femmes au travail dans les usines, publient des photos très symboliques de femmes conduisant des tramways à Paris, cultivant la terre (47).



« Paysans de France, saluons les soldats de la libre Amérique qui viennent par millions mêler leur sang à celui de nos fils, pour nous conserver le droit de cultiver notre champ et pour empêcher les barbares de nous ravir les libertés conquises. »

LIBRAIRIE GRASSET, 61, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS.

DEUXIÈME IMAGE : IL A ÉTÉ TIÉE DE CETTE IMAGE CINQ CENTS EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS SUR VERGE D'ARCHES.

PRIX : TRENTE CENTIMES.

46 Gravure de propagande en 1917 (ADTB 5 J boîte IV cahier Lucien Graff)



47 Gravure de propagande en 1917 (ADTB 5 J boîte IV cahier Lucien Graff)

Les usines Japy font réaliser deux séries de cartes postales montrant l'une la fabrication des casques Adrian, l'autre la fabrication de gourdes dans les usines de Fesches-le-Châtel. Ces deux séries mettent en avant le travail féminin, même si toujours en arrière-plan on voit un contremaître masculin qui surveille le travail (48).



48 Photo d'ouvrières dans les ateliers Japy de Fesches-le-Châtel (Musée Japy Beaucourt)

Dans les ateliers Peugeot d'Hérimoncourt, Beaulieu et Sochaux, de tels reportages photographiques ont également été réalisés (49).



49 Photo d'ouvrières chez Peugeot (Fonds de dotation Peugeot pour la mémoire industrielle 10-5-84 C 40)

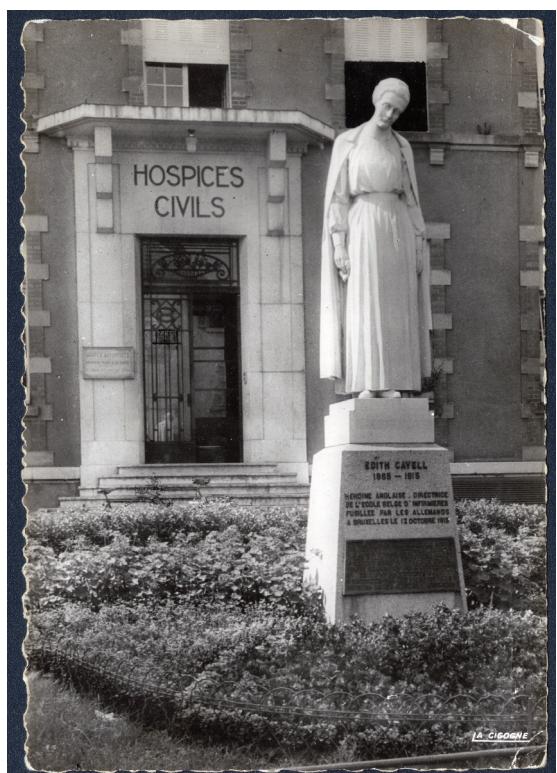
À la fin de la guerre, le service cinématographique des armées a même monté un film de 37 minutes intitulé « La femme française pendant la guerre » qui reprend tous les clichés patriotiques: de l'épouse qui laisse partir son mari en 1914, à l'infirmière, l'ouvrière d'usine, la conductrice de métro,

l'agricultrice et qui s'achève par un rappel historique des grandes combattantes françaises de Sainte Geneviève à Jeanne d'Arc.

Régulièrement à Belfort, des veillées de prières à Jeanne d'Arc et à Sainte Odile patronne de l'Alsace, sont organisées dans les églises de la ville pour confier la France à l'intercession de ces héroïnes catholiques.

16. Stigmatiser la barbarie

Pour mettre en lumière les exactions allemandes, la propagande va abondamment utiliser l'exécution de l'infirmière britannique Edith Cavell par l'armée allemande à Bruxelles en octobre 1915. Infirmière en Belgique avant la guerre, elle reste après l'inva-



50 La statue d'Edith Cavell devant l'hôpital de Belfort (ADTB 63 Fi 65)

sion allemande, continue à soigner les blessés et organise une filière d'évasion des prisonniers britanniques, belges et français vers la Hollande. Son exécution provoque une vague d'indignation, les journaux belfortains rapportent longuement le crime commis par l'armée allemande. En 1925, l'État fait don au musée de Belfort d'une statue d'Edith Cavell qui est installée dans la cour de l'Hôpital. Sur le piédestal une inscription rappelle qu'elle a été victime de la barbarie allemande (50).



51 Maquette de la Victoire monumentale du monument aux morts de Belfort dans l'atelier du sculpteur Georges Verez (ADTB 171 J 2557)

17. Prolonger le souvenir

Après guerre l'image féminine est également utilisée dans la conception des monuments aux morts qui voient le jour entre 1920 et 1925 dans les villes et villages de France. La femme y symbolise là aussi la

Jeanne d'Arc domine la stèle, à Danjoutin une femme soutient un soldat mourant, à Etueffont un bas-relief représente la Victoire protégeant une paysanne et un forgeron, à Grandvillard une femme et ses enfants sont sous la protection de Notre-Dame



52 Inauguration du monument aux morts de Roppe (ADTB 5
Ph 246)

France, la République, la Victoire mais elle peut aussi être utilisée au premier degré comme veuve éplorée au pied du monument. Dans le département, quelques monuments utilisent des figures féminines dans leur décor. À Belfort, une immense Victoire ailée portant les couronnes du triomphe surmonte le piédestal (51), à Beaucourt Marianne, tenant les lauriers de la victoire est assise au pied d'un poilu, à Bessoncourt une allégorie de la France casquée tient une épée et une Victoire, à Chaux

de Lourdes, à Méziré un bas-relief figure une femme éplorée devant un soldat blessé, à Roppe Marianne soutient un poilu partant au combat (52). •

Une guerre émancipatrice pour les femmes ?

Le 11 novembre 1918 à 11 heures, le cessez-le-feu sonne sur tous les champs de bataille d'Europe mettant fin à 52 mois de combat. Les différents traités de paix sont signés par les belligérants entre le 28 juin (traité de Versailles avec l'Allemagne) et l'automne 1919. Si ces textes modifient profondément la carte des États en Europe, la fin de la Grande Guerre signifie-t-elle pour autant de vrais bouleversements sociaux pour les femmes françaises ?

18. Un retour à la vie d'avant ?

Le retour à une vie normal d'avant-guerre n'est pas aussi rapide qu'espéré. Si les maris prisonniers rentrent dès dans leur foyer en décembre, les maris



53 Article de Germinal évoquant la débauche des ouvrières S.A.C.M. décembre 1918 (ADTB 4 J 4a)

mobilisés restent encore éloignés des familles pendant de longs mois. La démobilisation ne se fait que très progressivement, certains régiments allant occuper l'Allemagne. À Belfort le 42^e RI et le 35^e RI ne reviennent que fin février et début mars 1919. La place des femmes dans l'industrie est très rapidement remise en cause, elles vont devoir rendre leur poste aux hommes qui rentrent du front. La S.A.C.M. débauche dès la fin novembre 1918 ses effectifs féminins sans leur octroyer de prime de li-

OFFICE NATIONAL DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE LA GUERRE
Hôtel des Invalides, 6, boulevard des Invalides, PARIS. — Tél. Ségar 59-10.
(Corridor de Meiz, escalier R.)

MACHINES A COUDRE

ATTRIBUTION AUX VEUVES PENSIONNÉES DE LA GUERRE.

L'Office National des Mutilés accorde, à titre gratuit, et sous certaines conditions, des machines à coudre aux veuves pensionnées de la guerre.

QUI PEUT Y PRÉTENDRE ?

1^o Veuves de guerre non remariées ayant au moins 3 enfants à leur charge et habitant les régions libérées;

2^o Veuves de guerre non remariées ayant au moins 4 enfants à leur charge;

3^o Veuves de guerre remariées ayant une très nombreuse famille.

Sont considérés comme étant à la charge de leur mère, les enfants ayant moins de 16 ans ou infirmes.

A QUI FAIRE LA DEMANDE ?

Au Préfet, Président du Comité départemental des Mutilés du département de la résidence habituelle.

QUELLES SONT LES PIÈCES A FOURNIR ?

1^o Une copie de la pièce établissant la qualité de veuve de guerre (titre de pension ou d'allocations provisoires d'attente);

2^o Certificat de vie collectif des enfants (délivré par le Maire).

COMMENT EST ATTRIBUÉE LA MACHINE ?

L'Office National des Mutilés expédie directement, et à ses frais, la machine à chaque bénéficiaire.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DE LA BÉNÉFICIAIRE ?

La veuve titulaire d'une machine s'engage à conserver la machine, à l'utiliser et à l'entretenir soigneusement.

La machine devient la propriété définitive de la veuve, au bout de dix années.

En cas de non-usage ou de mauvais usage, la machine peut être retirée par ordre du Préfet.

En cas de décès ayant le délai de dix années, la machine retourne au Comité départemental des Mutilés.

54 Annonce de l'octroi d'une machine à coudre aux veuves de guerre (ADTB 33 Ed 4 H 27)

cencement (53). Les veuves et orphelines vont devoir entamer de longues procédures pour faire reconnaître leur statut auprès des offices départementaux (54). Certaines vont attendre très longtemps le retour d'un mari ou d'un père disparu sur le champ de bataille et dont personne ne sait rien.

Dès 1920, dans la France à reconstruire, l'État repositionne les femmes dans leur rôle d'épouse et de mère. Il ne s'agit pas seulement de reconstruire matériellement les villes et villages dévastés par les combats, il faut aussi repeupler la Nation saignée à blanc par la guerre. L'État instaure une politique nataliste très incitative et lance des campagnes de propagande où la femme héroïque n'est plus à l'usine, au champ ou à l'hôpital mais au foyer donnant naissance à des garçons (55).



55 Affiche pour l'emprunt de la Reconstruction (ADTB 11 Fi 1.7.12)

19. Quelle reconnaissance de la Nation ?

Dès 1916 à Belfort, la municipalité a choisi d'honorer les familles des soldats tombés pour la Patrie. Une remise solennelle de diplômes d'honneur a lieu place d'Armes, selon un protocole précis qui met d'abord en valeur les enfants des soldats tués avant la veuve (56).

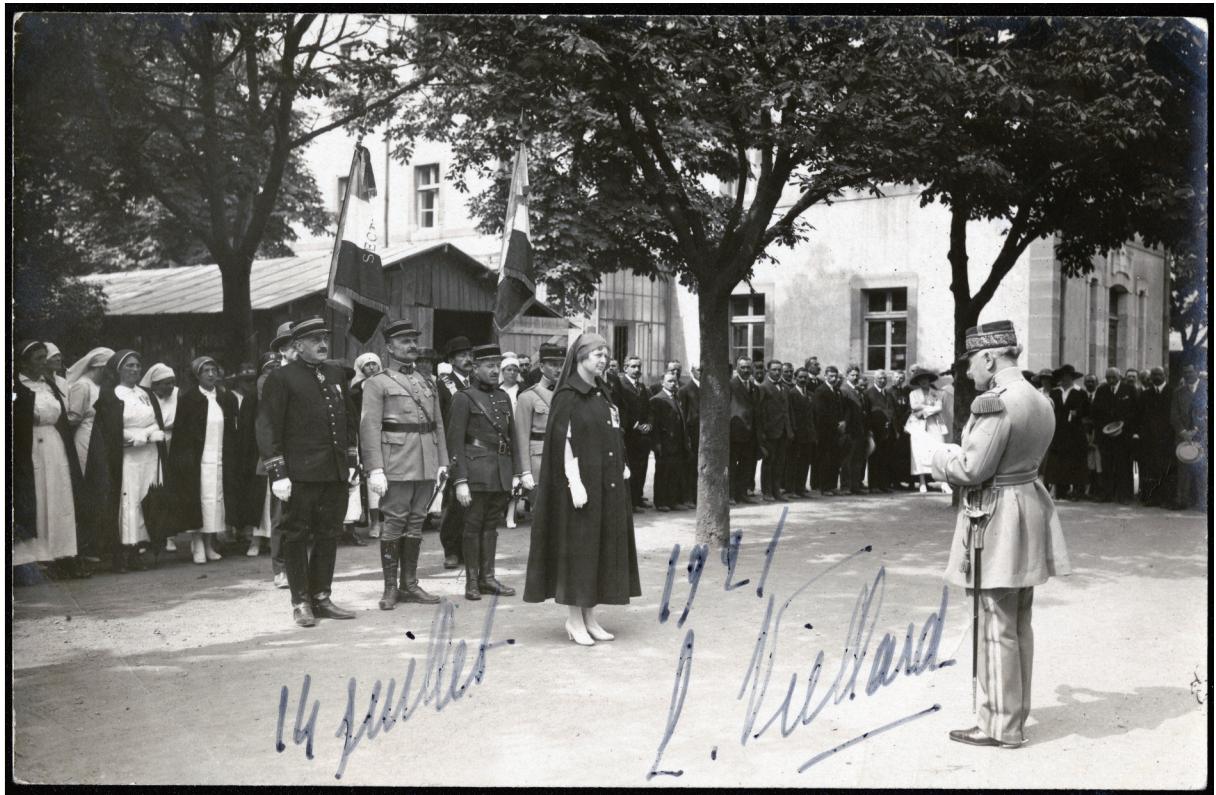


56 Remise de diplôme aux veuves et orphelins de guerre place d'armes décembre 1916 (ADTB 7 Fi 2813)

Quelques femmes se voient distinguées par la remise de la Croix de Guerre et de la Légion d'Honneur. C'est le cas le 14 juillet 1921 de M^{me} Louise Viillard qui se voit remettre la Légion d'Honneur dans la cour de l'hôpital militaire pour son activité en faveur des blessés militaires (57). Et régulièrement lors des cérémonies militaires du 11 novembre, on remet à titre posthume des médailles à la veuve ou l'orpheline des héros tués au combat (58).



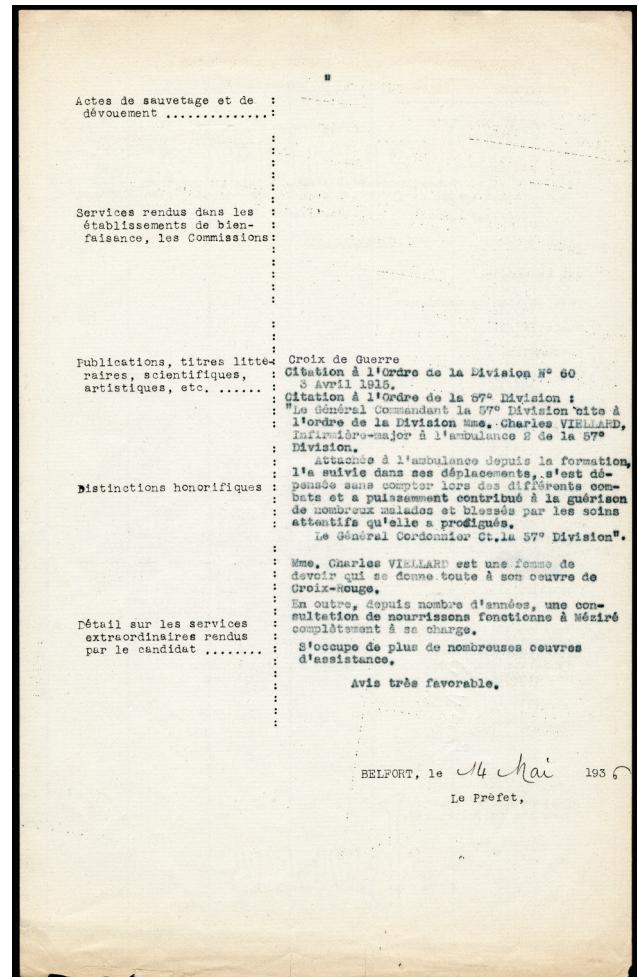
58 Remise de la Médaille militaire à des veuves de soldats vers 1920 (ADTB 7 Fi 2804)



57 Remise de la Légion d'Honneur à M^{me} L. Viellard
(ADTB 9 Fi 82)

20. Quelle place dans la société après l'engagement dans l'effort de guerre ?

L'engagement de certaines auprès des blessés de guerre se traduit après guerre par un engagement redoublé au service des civils cette fois. Ainsi, Anne-Marie Viellard organise-t-elle un service de consultation pour nourrissons à Méziré (59). Émilie Mottet reprend du service à l'hôpital militaire en 1921 pour soigner des soldats victimes de diphtérie. En 1925 elle dirige la « Goutte de lait » institution qui vient en aide aux mères et aux nourrissons, elle est nommée déléguée aux tribunaux d'enfants de Belfort en 1933.



59 Parcours d'Anne Marie Viellard après la guerre
(ADTB 1 M 283)

L'entrée massive, dans la région, de femmes dans l'industrie, conduit avant la fin de la guerre, les syndicats ouvriers à revoir leur position sur l'existence

FEMINISME

SYNDICALISME

Nos camarades du Syndicat des métaux ont voté l'admission des femmes dans leur corporation. Ils ont fait preuve, par là, d'une grande clairvoyance pour l'avenir du prolétariat et aussi d'une bonne confiance en l'énergie des ouvrières prêtes, enfin, après tant de sacrifices depuis la guerre, à entrer dans la voie syndicaliste, la voie de l'union, de l'effort d'affranchissement en commun.

Il faut redire, pour ceux qui n'ont pu entendre les explications à ce sujet, que les femmes ont quitté leur foyer, non pour concurrencer l'homme dans le travail de l'usine, mais bien pour gagner leur vie et parfois celle d'une nombreuse famille. Cet exode, il n'est pas dans le pouvoir des hommes, malgré leur grosse dépense de forces, de l'arrêter.

Les femmes sont là, elles produisent, elles travaillent à un salaire inférieur pour le même rendement, parfois.

60 Article de Germinal évoquant la syndicalisation des femmes en 1917 (ADTB 4 J 4a)

de sections féminines. Rose Pétrequin, qui dirige le journal socialiste de Belfort « *Germinal* » pendant que son mari Oscar Louis Frossard est mobilisé, engage les ouvrières à se syndiquer pour faire valoir leurs droits. Dans la région, les femmes qui œuvrent dans les industries de guerre peuvent entrer dans la section féminine du syndicat de la métallurgie à partir du 12 mai 1917 (60).

Le 29 mai 1918, des grèves touchent de nouveau le secteur textile à Belfort et Valdoie. Les femmes grévistes n'obtiennent pas l'augmentation de salaire demandée mais cela a eu pour conséquence l'adhésion de toutes les ouvrières des tissages Schwob au syndicat du textile « alors qu'elles s'y étaient montrées réfractaires jusqu'à présent » note le commissaire de Belfort.

La question du vote féminin était déjà en débat lors des législatives d'avril 1914. En 1917 deux journaux

totallement opposés, « L'Alsace » et « Germinal » sont pourtant d'accord pour octroyer aux femmes après la guerre le droit de vote et l'éligibilité dans les conseils municipaux. Les femmes, privées de leur mari ou père ont su démontrer qu'elles pou-

La Vie Belfortaine

A propos du suffrage des femmes

Une décision de la Commission parlementaire du suffrage universel tend à conférer aux femmes, non seulement le droit de voter, mais encore celui d'être élues membres d'un conseil municipal. Il est assez vraisemblable que la Chambre ratifiera les conclusions de la Commission. C'est un changement radical dans les mœurs françaises. Nul ne peut dire, jusqu'à ce que l'expérience en ait consacré l'usage, si les avantages dépasseront les inconvénients, mais il faut bien reconnaître qu'au point de vue de la stricte justice, il est indispensable de donner aux femmes, dont la guerre aura fait, hélas ! tant de chefs de famille, de discuter leurs intérêts et de les défendre devant les assemblées.

61 Article de L'Alsace en faveur du vote des femmes en 1917 (ADTB 4 J 1a)

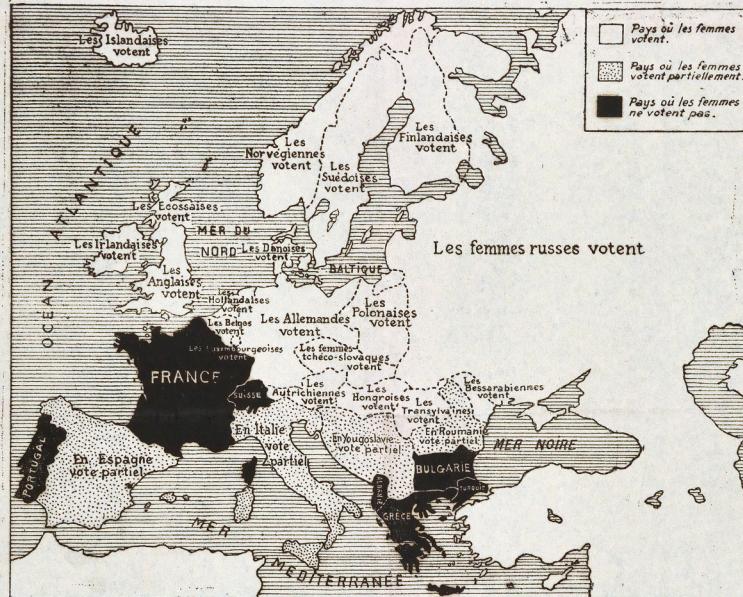
vaient être de vrais chefs de famille, prouvant ainsi leur capacité à gérer des affaires publiques (61).

Le 20 mai 1919, l'Assemblée nationale vote une proposition de loi accordant le droit de vote et d'éli-

Union Française pour le Suffrage des Femmes, 53, rue Scheffer, Paris (16^e)

Dans l'immense majorité des pays d'Europe,
les Femmes votent intégralement ou partiellement

Les Françaises ne votent pas!



Les Françaises veulent voter!

C'EST LEUR DROIT. — La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. (Déclaration des Droits de l'Homme, art. 6).

G'EST LEUR DEVOIR. - Nul n'a le droit de se désintéresser des affaires publiques.

CEST LEUR INTERET. - La loi politique ignorant la femme, la loi civile l'infériorise, la loi civile l'écrase.

Q'EST L'INTERET DE LA FAMILLE. - Libérer l'épouse de l'iné-
capacité qui pèse sur elle, c'est augmenter sa dignité, accroître le respect qui lui est dû par ses enfants, et consolider ainsi la famille.

ELECTEURS !

A quelque parti que vous apparteniez, exigez des Candidats qui sollicitent vos suffrages, l'engagement de faire aboutir au Parlement le **VOTE DES FEMMES.**

Vu : LE CANDIDAT

INTERET DE LA SOCIETE. - Le libre et complet développement de toutes les facultés individuelles est indispensable au progrès social et à la prospérité du pays.

C'EST L'INTERET DE LA RACE. — La femme est la protectrice naturelle de l'enfance, l'adversaire irréductible de l'alcoolisme qui engendre la tuberculose, la débauche, la folie et le crime.

C'EST L'INTERET DE LA PATRIE. - Pour remplir sa mission civilisatrice, la France a besoin de toutes les compétences, de tous les dévouements, de toutes les énergies.

C'EST L'INTERET DE L'HUMANITE. - Donner le bulletin de vote aux épouses et aux mères, c'est leur permettre d'agir

pour tenir les guerres impossibles.

62 Affiche de 1919 pour le droit de vote des femmes en France (ADTB 11 Fi non coté)

gibilité intégral aux femmes. Le Sénat après plus de 3 ans d'attente rejette le 21 novembre 1922 ce projet, le Président de la commission expliquant que c'est dans l'intérêt de la Femme qu'il agit ainsi pour ne pas « la jeter dans les mêlées électorales », d'autres lui refusent le statut de citoyen car elles ne font pas de service militaire. Dans le même temps,

en Russie, en Turquie et dans bien d'autres pays européens, les femmes ont obtenu le droit de vote à l'issue de la Grande Guerre (62). •

Bibliographie

La Grande Guerre des civils : 1914-1919.
Eric Alary, Paris, Édition Perrin, 2013

Françaises en Guerre : 1914-1918.
Évelyne Morin-Rotureau, Paris, Autrement, 2013.

La Franche-Comté pendant la Grande Guerre.
Jean-Claude Barbeaux, Saint-Avertin, Sutton, 2014.

La Grande Guerre dans le Territoire de Belfort.
Laurent Tatu, Jean-Christophe Tamborini, Strasbourg, éditions Coprur, 2005.

Usines de guerre.
Centre d'archives de Terre Blanche, Laurent d'Albys, Antony, ETAI, 2015

Aimer et travailler. Léonie Bonnet, une infirmière militaire dans la Grande Guerre.
Alexandre Lafon, Céline Piot, Nérac, Éditions d'Albret, 2008.

Les carnets de l'aspirant Laby : médecin dans les tranchées, 28 juillet 1914-14 juillet 1919.
Lucien Laby, Paris, Bayard, 2013

Éphémérides belfortaines de la Grande Guerre 1914-1918.
Louis Herbelin, Mulhouse, Revue d'Alsace, 1920-1935

Livre d'or des enfants de Belfort morts en 1914-1918.
Bernard Cuquemelle, Christophe Grudler, Belfort, les éditions du Lion, 2016.

Les monuments aux morts du Territoire de Belfort
Nicole Siffert, Paul Coat, Colmar, J.-D. Bentzinger, 2001.

Catalogue de l'exposition « **Femmes en guerre, 1914-1918** »
présentée par les Archives départementales du Territoire de Belfort du 2 au 31 mai 2018
sous la direction de Joseph Schmauch

Recherches documentaires
Corinne Monnier
Jean-Christian Pereira
Jean-Christophe Tamborini

Rédaction des textes
Jean-Christian Pereira
Jean-Christophe Tamborini

Numérisation
Olivier Billot

Conception graphique et mise en page
Alain Poncet

Remerciements pour le prêt de documents et d'objets :

Fanny Girardot directrice des Archives municipales de Belfort
Mathieu Petitgirard, Centre d'archives de Terre-Blanche, Fonds de dotation Peugeot pour la mémoire industrielle
Alain Courau, directeur Alstom Belfort
Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux
Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
Jacques Muccini, président des Amis du musée Japy de Beaucourt
Charly Fischer, adjoint au maire de Beaucourt
Yvette Tritter

Achevé d'imprimer en mai 2018
Service reprographie
Conseil départemental du Territoire de Belfort
Dépôt légal 2e trimestre 2018
Imprimé en France
ISBN 2 — 86090 — 011 — x



femmes en guerre 1914/1918

Archives départementales
du Territoire de Belfort

4 rue de l'Ancien-Théâtre
90 000 Belfort
Tél. 03 84 90 92 00

Retrouvez les archives
en ligne sur :
[www.archives.territoiredebelfort.fr/
archives](http://www.archives.territoiredebelfort.fr/archives)

partageons
nos passions
dans le
Territoire

